



# GRAND PRIX STRATEGIES

## DE LA COMMUNICATION SANTÉ 2022

**DISPOSITIFS / ACTIONS / CAMPAGNE DE COMMUNICATION**  
(INSTITUTIONNELLE, CORPORATE, ASSOCIATIONS, PRODUITS,  
ÉVÉNEMENTIELLE, INFLUENCE, RP, KOL, DESIGN, ÉDITORIALE...) |  
**DIGITAL** (PODCAST, VIDÉO, APPLICATION...) | **WEB 3.0** (IA,  
MÉTAVERS, EXPÉRIENCE DE MARQUE) | **BRAND CONTENT** |  
**CAMPAGNE D'INTÉRÊT GÉNÉRAL ET GRANDES CAUSES** |  
**DISPOSITIF PRO BONO** | **COMMUNICATION SPÉCIALE CRISE**  
**SANITAIRE : CRÉATIVITÉ, RÉACTIVITÉ ET AGILITÉ** |  
**INITIATIVE START-UP** | **COMMUNICATION GLOBALE**

**PRÉSENTEZ VOS MEILLEURES RÉALISATIONS AUTOUR DE LA COMMUNICATION SANTÉ  
AVANT LE 12 JUILLET 2022**

CONTACT INSCRIPTIONS : **NEGAR MOSHREFI** / [NMOSHREFI@STRATEGIES.FR](mailto:NMOSHREFI@STRATEGIES.FR)

CONTACT PARTENARIAT : **CÉLINE REINE** / [CREINE@STRATEGIES.FR](mailto:CREINE@STRATEGIES.FR)

# GRAND PRIX STRATÉGIES DE LA COMMUNICATION SANTÉ 2022

Boulogne-Billancourt, le 23 mai 2022

Madame, Monsieur,

Stratégies, l'hebdomadaire de référence du marketing, de la communication et des médias, lance la seconde édition du Grand Prix Stratégies de la communication santé.

Cet événement a pour objectif de valoriser le meilleur de la communication dans le secteur de la santé, en mettant en avant les meilleurs dispositifs conçus par les marques, les laboratoires, les professionnels de santé.

Un jury composé d'experts, de directeurs d'agence, spécialistes de la santé, de la communication, de laboratoires, start-ups, marques, se réunira en septembre pour attribuer les prix Or, Argent, Bronze et le Grand Prix 2022. Le palmarès du Grand Prix Stratégies de la communication santé 2022 sera dévoilé en novembre (uniquement sur invitation), en présence d'acteurs qui comptent dans ce secteur.

Nous sommes à votre entière disposition pour tout complément d'information et comptons vivement sur votre participation pour faire de cette seconde édition un vrai succès et surtout une référence pour tous les acteurs de la santé.

N'hésitez pas à demander des informations complémentaires sur cet événement à :  
Negar MOSHREFI – 06 27 77 58 92 – nmoshrefi@strategies.fr

**Lancement du Grand Prix : 23 mai 2022**  
**Clôture des inscriptions : 12 juillet 2022**  
**Cérémonie de remise de prix : 19 octobre 2022**

Cordialement,  
L'équipe Grands Prix Stratégies

**STRATÉGIES**

Stratégies est une marque de la société S2C dont la gestion est assurée par Médiaschool Services - SARL au capital de 3 000 €  
RCS Paris 840168926 - N° identifiant TVA FR 08 840 168 926 - 4 bis rue de la Pyramide - 92100 - Boulogne Billancourt

## ORGANISATEUR

Le Grand Prix Stratégies de la communication santé est organisé par l'hebdomadaire Stratégies, le magazine de référence de la communication, du marketing et des médias.

## RAISONS D'ÊTRE

- Désigner et récompenser les stratégies de communication dans le secteur de la santé
- Valoriser la créativité et la stratégie
- Contribuer à la découverte et à la mise en avant de nouveaux talents
- Guider les annonceurs dans le choix de leurs agences conseil

## JURY

- Le jury se réunira mi-septembre 2022.
- Le jury sera composé de professionnels dans le secteur de la santé.
- Le jury attribuera par catégorie le Prix Or, Argent et Bronze ainsi que le Grand Prix Stratégies de la communication santé 2022.
- Le jury peut décider librement de récompenser ou pas certaines catégories en fonction de la qualité des dossiers présentés et peut être amené à créer des catégories en fonction des dossiers présentés.
- Il est rappelé que les membres du jury s'abstiennent de voter pour les campagnes réalisées par leur agence ou pour leur entreprise.
- Ne pas incruster le logo de l'agence sur les vidéos, visuels et PowerPoint, lors de la réunion du jury, le nom de l'agence ne sera pas communiqué.

## LES CRITÈRES DE NOTATION

Le jury s'attachera à juger l'adéquation entre le problème posé et la solution apportée, la pertinence de la création et l'idée créative.

## PARTICIPANTS

Les marques, laboratoires, les start-ups, les associations de patients, les agences de communication françaises, prestataires, free-lance en accord avec leurs clients. Les campagnes d'intérêt général dont la création et / ou l'achat d'espace sont offerts ne peuvent concourir pour le Grand Prix sauf décision exceptionnelle du jury.

## PÉRIODE DE QUALIFICATION

Vous pouvez présenter toutes les opérations effectuées **entre janvier 2021 et septembre 2022**.

## CLÔTURE DES INSCRIPTIONS

**Mardi 12 juillet 2022**, toutes catégories confondues.

Attention, tout dossier inscrit après la date de clôture (cf. page 9), en accord avec l'organisation, fera l'objet d'une majoration de ses tarifs de 250 € HT.

## **BON A SAVOIR**

### **POUR LES CATÉGORIES :**

Pour tout dossier déposé, merci de bien mettre en avant le projet dans sa globalité grâce à des visuels, films ou capture d'écran.

**Si le projet que vous souhaitez déposer est une évolution merci d'envoyer impérativement en visuel le projet avant refonte ; ainsi les membres du jury pourront juger avec tous les éléments possibles.**

Exemples d'éléments :

- Visuels de l'événement ou captures d'écran dans l'ordre d'importance
- Goodies
- Brochures
- Magazines...

Ne pas joindre uniquement un case (film explicatif de 2 minutes) résumant le projet mais ajouter également d'autres éléments qui permettent d'alimenter votre descriptif et d'avoir une vision globale et complète du projet.

Exemples d'éléments :

- des visuels
- des podcasts
- des captures d'écran de site internet...

**Ne pas indiquer le nom de l'agence sur vos supports pour le jury uniquement. Ceci pour une question d'équité entre agences.**

## **LA PARTICIPATION À PLUSIEURS CATÉGORIES**

Si votre projet rentre dans plusieurs catégories, vous êtes en droit de le déposer dans de multiples catégories. Pour cela n'hésitez pas à demander conseil pour connaître la pertinence.

## **ÉTAPES D'INSCRIPTION**

### **POUR DÉPOSER VOS PROJETS AU GRAND PRIX, VOICI LES ÉTAPES À SUIVRE :**

**Etape 1 :** Tout d'abord, contacter les équipes de Negar MOSHREFI pour valider le projet dans sa/ses catégorie(s)

**Etape 2 :** Après validation auprès de Negar, déposer l'ensemble de votre projet en ligne avant la date de clôture le 12 juillet, sur la plateforme : [grandprixstrategies.plateformecandidature.com](https://grandprixstrategies.plateformecandidature.com)

**Etape 3 :** Une fois votre dossier envoyé sur la plateforme, merci de régler votre participation directement en ligne sur ce lien : <https://inscriptiongrandsprix.strategies.fr> vous recevrez par la suite une facture.

**Etape 4 :** une fois votre dossier validé par Negar, vous recevrez un mail de confirmation de votre inscription

**Etape 5 :** votre dossier est présenté au jury du Grand Prix

**Etape 6 :** le palmarès est dévoilé lors de la remise de prix le 19 novembre 2022

## **ENVOI DES ÉLÉMENTS ET RENSEIGNEMENTS**

Les inscriptions s'effectuent en ligne sur notre site dédié : [grandprixstrategies.plateformecandidature.com](http://grandprixstrategies.plateformecandidature.com)  
Merci d'envoyer à l'adresse suivante les éventuels éléments physiques qui complètent votre inscription :

**Negar MOSHREFI**

**Tél: 06 27 77 58 92**

**mail: [nmoshrefi@strategies.fr](mailto:nmoshrefi@strategies.fr)**

**[www.strategies.fr/grands-prix](http://www.strategies.fr/grands-prix)**

Mention obligatoire sur chaque envoi :

**GRAND PRIX STRATÉGIES DE LA COMMUNICATION SANTÉ 2022**

**à l'attention de Negar MOSHREFI**

**4 BIS RUE DE LA PYRAMIDE - 92100 - BOULOGNE-BILLANCOURT**

Livraison des plis entre 10h et 17h.

### **IMPORTANT :**

**MERCI DE NOUS PRÉVENIR PAR MAIL, DE CHAQUE ENVOI DE DOSSIERS (ET DE SON CONTENU) AVANT LA DATE DE CLÔTURE. NE DISPOSANT PAS D'ACCUEIL AU SEIN DU MAGAZINE STRATÉGIES, POUR TOUT ENVOI DE DOSSIERS PAR COURSIER, MERCI DE COMMUNIQUER UNIQUEMENT LES COORDONNÉES DE MME NEGAR MOSHREFI (06 27 77 58 92), AFIN DE GARANTIR LA BONNE RÉCEPTION DE VOS DOSSIERS.**

## **DROITS D'INSCRIPTION & FRAIS DE PARTICIPATION**

Un droit d'inscription vous sera demandé ainsi que des frais de participation par réalisation présentée :

Pour l'ensemble des catégories

- DROIT D'INSCRIPTION : 810 € HT.
- FRAIS DE PARTICIPATION de la catégorie 1 à 5 : 540 € HT par réalisation présentée
- FRAIS DE PARTICIPATION pour la catégorie 6 uniquement : 700 € HT par réalisation présentée

Les dossiers remis, avec l'accord du service Grands Prix, après le 12 juillet feront l'objet d'une majoration de 250€ HT par dossier.

Le règlement de l'inscription doit être effectué au plus tard le 1<sup>er</sup> août 2021 ; en cas de non-réception du règlement, l'organisation se réserve le droit de ne pas présenter le dossier à la réunion de jury.

## **PROMOTION DES RÉSULTATS**

- Les résultats seront dévoilés en **octobre 2022**, lors d'une remise de Prix réunissant toute la profession.
- Le palmarès sera diffusé sur tous les supports Stratégies et dans son intégralité dans une newsletter spécifique et sur notre site [www.strategies.fr/grands-prix](http://www.strategies.fr/grands-prix) le 19 novembre 2022.
- Pour valoriser leur récompense, les lauréats des Prix et du Grand Prix pourront acquérir le logo de leur distinction. Ce logo pourra être utilisé sur tous les supports de communication de la marque ou de l'agence (publicité, présentation agence, page dans des guides, plaquettes, salons, e-mailings, mails internes, etc...). Pour plus de renseignements, nous contacter.

# DESCRIPTIF DES CATÉGORIES

## 1 DISPOSITIFS / ACTIONS / CAMPAGNE DE COMMUNICATION

- 1.a Communication institutionnelle / corporate
- 1.b Communication associations
- 1.c Communication de produits
- 1.d Communication événementielle
- 1.e Communication d'influence, RP, KOL
- 1.f Communication design / refonte de marque / identité visuelle
- 1.g Communication éditoriale
- 1.h Communication RSE
- 1.i Communication de crise
- 1.j Affaires publiques

## 2 DIGITAL

- 2.a Communication digitale
- 2.b Podcast
- 2.c Vidéo digital
- 2.d Application
- 2.e Campagne sur les réseaux sociaux
- 2.f Gamification

## 3 WEB 3.0

- 3.a Intelligence artificielle
- 3.b Métavers
- 3.c Expérience de marque

## 4 BRAND CONTENT

## 5 CAMPAGNE D'INTÉRÊT GÉNÉRAL ET GRANDES CAUSES

## 6 DISPOSITIF PRO BONO

## 7 COMMUNICATION SPÉCIALE CRISE SANITAIRE : CRÉATIVITÉ, RÉACTIVITÉ ET AGILITÉ

## 8 COMMUNICATION / INITIATIVE START-UP

(tarification spéciale - sur demande)

## 9 COMMUNICATION GLOBALE

(tarification spéciale)

En fonction des dossiers reçus, une catégorie non citée pourra être ouverte.

# DOSSIER DE CANDIDATURE

Les inscriptions s'effectuent en ligne sur notre site dédié  
[grandprixstrategies.plateformecandidature.com](http://grandprixstrategies.plateformecandidature.com)

## COMPOSITION DU DOSSIER

La **DEMANDE DE PARTICIPATION** : cf page 11  
(à envoyer signée et cachetée par mail)

### Le **RÈGLEMENT**

Votre règlement aux frais d'organisation du Grand Prix Stratégies de la communication santé 2022 doit être joint à votre inscription. Nous ne pourrons prendre en considération les participations dont le règlement sera effectué après le 1<sup>er</sup> août 2022.

En aucun cas une inscription ne pourra être modifiée, annulée ou retirée de la compétition après la date de clôture, le 12 juillet 2022.

Vous devez passer sur la plateforme de facturation <https://inscriptiongrandsprix.strategies.fr> avant de procéder au virement - vous recevrez une facture suite à votre inscription.

Merci de préciser sur l'ordre de virement la référence **GPSA22**

Le **CHOIX DE LA CATÉGORIE** dans laquelle vous vous inscrivez : cf page 6

Merci de la compléter avec précision, ces informations peuvent être reprises dans Stratégies, les adresses email nous servent à vous envoyer les invitations électroniques pour la cérémonie de remise des Prix.

La **FICHE DE RENSEIGNEMENTS** :

Merci de la compléter avec précision, ces informations peuvent être reprises dans Stratégies, les adresses email nous servent à vous envoyer les invitations électroniques pour la cérémonie de remise des Prix.

### **IMPORTANT**

Merci de la compléter avec précision, ces informations peuvent être reprises dans Stratégies, les adresses email nous servent à vous envoyer les invitations électroniques pour la cérémonie de remise des Prix.



**IMPORTANT**  
NE PAS FAIRE  
APPARAÎTRE LE NOM  
OU LE LOGO DE  
L'AGENCE SUR TOUS  
LES DOCUMENTS  
FOURNIS

# DOSSIER DE CANDIDATURE (SUITE)

>> Le **DESCRIPTIF DE VOTRE RÉALISATION** en 8 points pour toutes les catégories :

1. **ENTREPRISE/MARQUE** (décrire en quelques mots l'activité de la marque)

2. **PROBLÉMATIQUE**

3. **OBJECTIFS**

4. **CIBLES**

5. **STRATÉGIE MISE EN PLACE/MOYENS DÉPLOYÉS**

(détailler avec un plan clair la stratégie qui a été mise en place et les moyens mis en œuvre)

6. **BUDGET**

(merci d'indiquer une fourchette si vous ne pouvez pas communiquer sur le budget et de séparer les honoraires d'agence)

- > moins de 10 000€ HT
- > moins de 50 000€ HT
- > moins de 100 000€ HT
- > plus de 150 000€ HT
- > entre 200 000€ et 500 000€ HT
- > plus de 500 000€ HT

7. **DATE DE LA MISE EN PLACE ET PÉRENNITÉ DE LA RÉALISATION**

8. **RÉSULTATS**

Il s'agit de l'évaluation des résultats de la campagne, réalisée en interne ou en externe, permettant de mesurer l'efficacité et la pertinence de la stratégie mise en œuvre. Il est impératif d'indiquer de façon chiffrée l'impact de votre campagne (modification des comportements, déclenchement d'un acte d'achat, augmentation du taux de visite...).

Merci d'indiquer des résultats chiffrés ou en pourcentage.

**Quelques exemples :**

si il s'agit de résultats de vente, veuillez indiquer le résultat de vente à la même période à N-1 pour avoir un comparatif : ROI ; nombre de parutions ; sur les réseaux sociaux : nombre d'interactions, nombre d'abonnés, ...

>> Les **ÉLÉMENTS CRÉATIFS** : 500MB maximum par fichier

Pour plus de simplicité et de clarté, nous vous recommandons de nous adresser une présentation numérique de votre dossier. Il peut s'agir d'un film de 2 minutes maximum (case study) ou d'un PDF (10 pages maximum).

**IMPORTANT** : ne pas incruster le logo ou le nom de l'agence sur les vidéos, visuels, PDF. Lors de la réunion du jury, le nom de l'agence ne sera pas communiqué.





# DOSSIER DE CANDIDATURE (SUITE)

## ENVOI D'ÉLÉMENTS PHYSIQUES :

### ATTENTION!

Votre dossier peut être complété par l'envoi des éléments suivants :

- Documents papier : magazines, flyers, mailing, photos, etc. (en 5 exemplaires)
- Objets : goodies, packaging, produit... (en 5 exemplaires)

**MERCI DE NOUS PRÉVENIR EN AMONT DE L'ENVOI PAR COURSIER.**



## COMPLÉMENT D'INFORMATIONS

• Les vidéos (cas de présentation, films...) sont susceptibles d'être diffusées sur les supports Stratégies (blog, chaîne, site). Vous devez être propriétaire des droits de toute nature (musique, image, logo) et garantir Stratégies à cet effet.

• Nous vous informons que des éléments supplémentaires seront susceptibles de vous être demandés pour la remise des Prix, à savoir :

- 4 visuels haute définition (format .eps en 300 dpi - 1920 x 1080 pixels)
- Un film de 30 secondes maximum (format .mov non compressé - 1920 x 1080 pixels minimum)

Stratégies décline toute responsabilité en cas de vol ou détérioration des éléments présentés.

Tous les éléments de participation non réclamés avant le vendredi 15 avril 2022 ne seront pas conservés.

## FORMATS ACCEPTÉS :

Visuels : Format .jpg / 10 visuels maximum par réalisation

- Liens : URL du site Internet ou Intranet
- Films : Format .mov ou .mp4 / 500MB maximum
- Audio : fichier .mp3

## SPÉCIFICITÉS TECHNIQUES :

Merci de respecter les formats ci-dessous.

Visuels : .jpg

Audio : .mp3

Vidéos : .mov ou .mp4 / 500MB maximum

	Vidéo Aspect Ratio	Résolution	Format / Codec	Audio
Recommandé	Full HD 1080px	1920px x 1080px	.mov/H.264	AAC / Stéréo / 48kHz
	HD 720px	1280px x 720px		
Accepté	4:3 ou 16:9	1024px x 576px	.mp4/ H.264	AAC / Stéréo / 48kHz
		720px x 576px		
		854px x 480px		
		640px x 480px		

# DOSSIER DE CANDIDATURE (SUITE)

## Les **CRÉDITS** :

Les informations communiquées sont susceptibles d'être reprises sur un support Stratégies et ne pourront être modifiées par la suite.

## Le **RÉSUMÉ** de votre dispositif :

Un descriptif de celui-ci en 2 phrases, un visuel et les crédits à éditer sur votre récompense, s'il y a lieu.

## **ENVOI D'ÉLÉMENTS PHYSIQUES :**

Votre dossier peut être complété par l'envoi des éléments suivants :

- Documents papier : livres, magazines, photos, etc. (en 5 exemplaire)
- Objets : goodies, produit... (en 5 exemplaire)

**Attention : Merci de nous prévenir en amont de l'envoi par coursier.**

# CRÉDITS RÉDACTION

Merci de remplir cette fiche informatiquement pour chaque réalisation présentée et de la transmettre sous format Word par email à Negar Moshrefi (nmoshrefi@strategies.fr)  
Les informations communiquées dans celle-ci sont susceptibles d'être reprises sur un support Stratégies et **ne pourront être modifiées par la suite.**

Nom de la réalisation : \_\_\_\_\_

Annonceur : \_\_\_\_\_

Responsable annonceur : \_\_\_\_\_

Agence : \_\_\_\_\_

Responsable agence : \_\_\_\_\_

Directeur de la création : \_\_\_\_\_

Dates de sortie de la réalisation : \_\_\_\_\_

Secteur d'activité du projet : \_\_\_\_\_

## Informations à éditer sur votre éventuel diplôme (ARGENT - BRONZE) ou trophée (OR) :

- Nom de l'annonceur ou de la marque : \_\_\_\_\_
- Nom de l'agence : \_\_\_\_\_
- Nom de la réalisation : \_\_\_\_\_

# DEMANDE DE PARTICIPATION

## GRAND PRIX STRATÉGIES DE LA COMMUNICATION SANTÉ 2022

A l'issue de la validation de votre inscription sur la plateforme [grandprixstrategies.plateformecandidature.com](http://grandprixstrategies.plateformecandidature.com), nous vous ferons suivre un bon de commande et la facture correspondante.

**ENTREPRISE OU AGENCE (à facturer) :** \_\_\_\_\_

N° SIRET : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Responsable de l'envoi des éléments : \_\_\_\_\_ Téléphone : \_\_\_\_\_

E-mail : \_\_\_\_\_

Fonction : \_\_\_\_\_ Secteur d'activité : \_\_\_\_\_

• **DROIT D'INSCRIPTION** (commun à toutes les catégories) = 810 € HT

• **FRAIS DE PARTICIPATION** (de la catégorie 1 à 7) = \_\_\_\_\_ réalisation(s) x 540 € = \_\_\_\_\_ € HT

• **FRAIS DE PARTICIPATION** (uniquement pour la catégorie 9) = \_\_\_\_\_ réalisation(s) x 700 € = \_\_\_\_\_ € HT

**Attention, pour tout dossier rendu (en accord avec l'organisation) après la date de clôture du 12 juillet et ce jusqu'au mercredi 18 juillet 2022, une majoration des frais de participation sera exigée.**

Par réalisation présentée : \_\_\_\_\_ réalisation(s) x 250 € = \_\_\_\_\_ € HT

**Total HT =** \_\_\_\_\_ €

**TVA 20% =** \_\_\_\_\_ €

**Total TTC =** \_\_\_\_\_ €

Votre règlement aux frais d'organisation du Grand Prix Stratégies de la Communication Santé 2022 doit être joint à cette commande.

**Nous ne pouvons prendre en considération les participations non accompagnées de leur règlement.**

>> **En aucun cas une inscription ne pourra être annulée ou retirée de la compétition après la date de clôture, le 12 juillet 2022.**

>> **Sans la signature et le cachet de l'entreprise, votre dossier pourra être refusé.**

À

Date

Signature et Cachet de la société

Je reconnais avoir pris connaissance des conditions de participation.  
L'agence ou l'entreprise déclare être propriétaire des droits de toute nature permettant la reproduction de sa ou de ses réalisation(s) présentée(s) dans tout support papier ou électronique édité par Stratégies et garantit Stratégies à cet effet.

**STRATÉGIES**

Stratégies est une marque de la société S2C dont la gestion est assurée par Médiaschool Services - SARL au capital de 3 000 €  
RCS Paris 840168926 - N° identifiant TVA FR 08 840 168 926 - 4 bis rue de la Pyramide - 92100 - Boulogne Billancourt

# CONDITIONS GÉNÉRALES DE PARTICIPATION AUX GRANDS PRIX STRATÉGIES

Les présentes conditions générales de participation s'appliquent à l'ensemble des candidats des Grands prix Stratégies.

Est considéré comme candidat, toute société ou groupe de sociétés déposant un ou plusieurs dossier(s) de candidature pour un ou plusieurs Grand(s) prix Stratégies.

Les Grands prix sont organisés par Stratégies, une marque de la société S2C dont la gestion est assurée par Mediaschool Services, SAS au capital de 3 000€ RCS Paris 840 168 926 et dont le siège commercial est situé au 4 bis, rue de la Pyramide à 92100 - Boulogne Billancourt.

Dans le cadre de son dépôt de candidature(s), le candidat déclare avoir pris connaissance :

- des présentes Conditions générales de vente
- ainsi que de l'ensemble des renseignements indiqués dans le dossier d'inscription entre autres, et qui seront nécessaires à sa participation au Grand prix Stratégies pour lequel il candidate.

Tout dépôt de candidature(s) à un Grand Prix Stratégies implique l'adhésion totale et entière aux présentes Conditions générales de participation, sans réserve ni restriction.

## 1 / ASSURANCE ET RESPONSABILITÉ

1-1 / En qualité d'organisateur des Grands Prix Stratégies, Stratégies fait son affaire de toutes les obligations d'assurances relatives au déroulement de ses événements.

1-2 / La responsabilité de Stratégies ne saurait être engagée en cas **de perte, de vol, ou de destruction totale ou partielle des dossiers de candidature, des éléments multimédias ou des éléments physiques envoyés par le candidat** (magazines, flyers, mailing, photos, goodies, packaging, produit, etc.) du fait :

- d'un dysfonctionnement du service postal, d'un service de course, ou de transport (retard d'acheminement ou perte)
- De tout autre cas fortuit intervenant pendant tout le processus de sélection des candidatures

La perte, le vol, ou la destruction totale ou partielle des dossiers de candidature, des éléments multimédias ou des éléments physiques envoyés par le candidat ne peuvent donner lieu à **aucun dommages et intérêts, ni à aucun remboursement des frais d'inscriptions et des frais de dossier.**

## 2 / CONDITIONS DE PARTICIPATION

- Vous pourrez modifier votre candidature après envoi, et ce jusqu'à la date limite d'envoi des candidatures (date de clôture des inscriptions). En aucun cas une inscription ne pourra être modifiée, annulée ou retirée de la compétition après la date de clôture des inscriptions.
- Veuillez-vous assurer que les informations renseignées soient correctes, car elles pourront être utilisées pour la présentation du palmarès dans les supports Stratégies et lors de la remise des prix. Les contacts demandées (demandés) nous servent à vous faire parvenir les invitations électroniques à la cérémonie.
- Les vidéos (cas de présentation, films...) sont susceptibles d'être diffusées sur les supports Stratégies (blog, chaîne, site). Vous devez être propriétaire des droits de toute nature (musique, image, logo) et garantir Stratégies à cet effet.
- Vous pouvez participer à plusieurs catégories, si le projet correspond aux critères des catégories en question.

## 3 / MODALITÉS DE RÈGLEMENT

Les droits d'inscription et frais de participation peuvent être payés par virement ou par chèque. Vous recevrez un bon de commande une fois vos inscriptions validées. Si ceux-ci ne sont pas réglés dans les 10 jours suivant la date clôture des inscriptions, Stratégies se réserve le droit d'exclure vos candidatures et de ne pas les présenter à la réunion de jury.

## 4 / CONDITIONS D'ANNULATION PAR STRATÉGIES

4-1 / Force majeure : Est considéré comme cas de force majeure, tout événement remplissant les critères fixés par le Code Civil et la jurisprudence des juridictions françaises, et de nature à empêcher Stratégies soit de s'acquitter de ses obligations, soit d'entraîner un retard dans l'exécution de ses obligations. Nous nous réservons le droit, notamment en cas de force majeure, ou d'un cas fortuit, d'ajourner, de reporter ou d'annuler un Grand Prix, sans que le candidat puisse prétendre à aucune indemnité à quelque titre que ce soit.

Stratégies s'engage à faire tout ce qui est en son pouvoir pour s'adapter aux nouvelles circonstances et pour limiter la durée et les effets du cas fortuit ou de la force majeure. En cas de report d'une durée supérieure à neuf mois, entre date initiale de cérémonie et nouvelle date de cérémonie, les frais d'inscription préalablement réglés seront entièrement remboursés au candidat.

4-2 / En raison de l'épidémie du Covid-19, nous attirons particulièrement votre attention sur le fait que nous pourrions être amenés à annuler la tenue de nos Grands prix ou à les reporter à une date ultérieure pour répondre aux recommandations des organisations sanitaires et gouvernementales. Dans une telle hypothèse, tous les candidats seront tenus informés, sans délai, de notre décision d'annuler ou de reporter les événements concernés. Les conditions d'annulation précédemment décrites s'appliqueront de la même façon :

- en cas d'annulation du Grand Prix, il n'y aura lieu à aucun dommages et intérêts et les sommes perçues par Stratégies seront entièrement restituées au candidat ; ce que le candidat accepte et reconnaît expressément.
- en cas de report du Grand prix dans les neuf mois suivant la date initiale de cérémonie, les conditions contractuelles seront maintenues pour la nouvelle date ; ce que le candidat accepte et reconnaît expressément.

4-3 / Dans le cas où le nombre de candidats et/ou de dossiers déposés pour un Grand prix serait jugé insuffisant, Stratégies se réserve le droit d'annuler le Grand prix en question. Les droits d'inscription et les frais de participation seront alors entièrement remboursés, sans que le candidat puisse prétendre à aucune indemnité à quelque titre que ce soit.



# GRAND PRIX STRATEGIES DE LA COMMUNICATION SANTÉ 2022

**DISPOSITIFS / ACTIONS / CAMPAGNE DE COMMUNICATION**  
(INSTITUTIONNELLE, CORPORATE, ASSOCIATIONS, PRODUITS,  
ÉVÉNEMENTIELLE, INFLUENCE, RP, KOL, DESIGN, ÉDITORIALE...) |  
**DIGITAL** (PODCAST, VIDÉO, APPLICATION...) | **WEB 3.0** (IA,  
MÉTAVERS, EXPÉRIENCE DE MARQUE) | **BRAND CONTENT** |  
**CAMPAGNE D'INTÉRÊT GÉNÉRAL ET GRANDES CAUSES** |  
**DISPOSITIF PRO BONO** | **COMMUNICATION SPÉCIALE CRISE**  
**SANITAIRE : CRÉATIVITÉ, RÉACTIVITÉ ET AGILITÉ** |  
**INITIATIVE START-UP** | **COMMUNICATION GLOBALE**

**PRÉSENTEZ VOS MEILLEURES RÉALISATIONS AUTOUR DE LA COMMUNICATION SANTÉ  
AVANT LE 12 JUILLET 2022**

CONTACT INSCRIPTIONS : **NEGAR MOSHREFI** / [NMOSHREFI@STRATEGIES.FR](mailto:NMOSHREFI@STRATEGIES.FR)

CONTACT PARTENARIAT : **CÉLINE REINE** / [CREINE@STRATEGIES.FR](mailto:CREINE@STRATEGIES.FR)